



Plongeur Encadré à 40 m

A la fin de cette formation, vous serez capable d'évoluer en palanquée jusqu'à 40m de profondeur encadré par un guide.

CONTENU DE LA FORMATION :

5 plongées + une séance sur la prévention des risques liés à l'activité :

*Perfectionnement des techniques de base et accès progressif à la zone des 40m.
Prêt d'un ordinateur de plongée durant la formation.*

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Avoir 16 ans et être niveau 1 expérimenté.

Posséder un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques.

Avoir une autorisation parentale pour les mineurs.

Avoir la Licence FFESSM de l'année en cours.

Être adhérent au CPSM.

DIPLOMES DELIVRES :

Diplôme de Plongeur Encadré à 40m de la Fédération Française.

Niveau international CMAS de Plongeur Encadré à 40m.

COUT DE LA FORMATION :

<i>Formation Pratique, théorique et certifications</i>	251 €
<i>Adhésion au CPSM</i>	40 €
<i>Licence FFESSM</i>	50 €

Supplément matériel par plongée

<i>Équipement complet</i>	<i>Gilet</i>	<i>Détendeur</i>	<i>Combinaison</i>	<i>Palmes / Masque</i>
18 €	7 €	6 €	7 €	3 €